



Système de gestion anti-corruption

Temps forts

Le système aide l'organisme de coordination responsable (Coordinateur) à respecter les normes nationales / internationales requises pour la lutte contre la corruption;

Il permet de mesurer la performance et la rentabilité des programmes anti-corruption;

Il automatise le travail et augmente l'efficacité et l'efficacité de l'institution de coordination dans les programmes de lutte contre la corruption;

Il soutient un flux sûr et fiable d'informations et de données liées à la lutte contre la corruption dans un format numérique entre le Coordinateur et les parties prenantes;

Il sensibilise la connaissance publique liée aux plans, mesures et activités anti-corruption;

Il permet la promotion de mesures de lutte contre la corruption et la participation active des citoyens à l'exécution d'activités de lutte contre la corruption.

Fiche produit

Solution informatique dans le domaine de la gestion structurée anti-corruption des données basée sur les normes et les principes internationaux

Introduction

L'objectif du Système de gestion anti-corruption (ACMS) est d'aider l'organisme de coordination responsable à respecter les normes nationales / internationales requises pour lutter contre la corruption. L'ACMS est construit sur un cadre de données anti-corruption, c'est-à-dire un concept-modèle de haut niveau conçu pour soutenir la lutte contre la corruption, qui fournit les bases d'une efficacité plus élevée des processus liés aux activités de lutte contre la corruption, d'une plus grande transparence et précision des données et la possibilité de mesurer la performance et la rentabilité des programmes anti-corruption. Les éléments essentiels du cadre de données anti-corruption sont représentés sur la Figure 1.

Le Système de gestion anti-corruption fournit le soutien informatique obligatoire pour la gestion d'un plan d'action anti-corruption, des mesures anti-corruption, des activités anti-corruption et la source du financement de ces activités. Ces processus impliquent généralement un organisme gouvernemental dédié (c'est-à-dire le «Coordinateur») responsable de l'application et des mesures anti-corruption et d'au-

tres organes gouvernementaux (c.-à-d. les «parties prenantes») qui proposent, appliquent et rendent compte de l'exécution des activités planifiées anti-corruption qui sont mesurées par rapport aux Indicateurs clés de performance (KPI) gérés dans le registre KPI. En outre, l'exécution des activités de lutte contre la corruption prévues peut être liée aux éléments budgétaires (c'est-à-dire à la source du financement), gérés dans un "Registre des éléments budgétaires" séparé. À leur tour, ces éléments budgétaires sont liés au système de gestion du budget de l'État (le cas échéant), externe à l'ACMS.

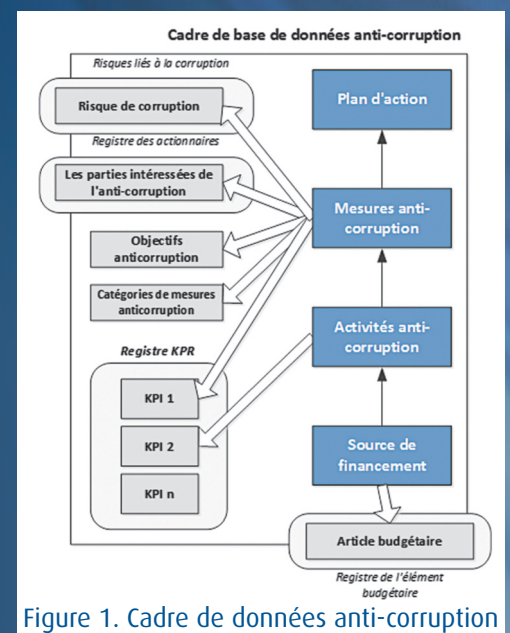


Figure 1. Cadre de données anti-corruption

Système de gestion anti-corruption

Le coordonnateur et les employés des parties prenantes doivent être formés pour pouvoir identifier les risques de corruption afin qu'un registre de risque de corruption puisse être établi et géré. Le registre permet d'identifier l'impact probable du risque et les mesures visant à atténuer ce risque. En outre, une sélection initiale de propositions de contrôle peut être créée du registre (c'est-à-dire "mesures anti-corruption") pour des risques cruciaux de corruption.

Comment le produit peut-il aider

Dans de nombreux cas, le travail de gestion et de conduite de mesures et d'activités de lutte contre la corruption comprend un effort manuel, en particulier pour remplir les formulaires papier, traiter les résultats et fournir les rapports nécessaires. Le traitement manuel des données peut également entraîner des erreurs ou des inexactitudes et peut avoir un faible rapport coût / bénéfice. La fourniture d'une solution informatique automatisera la plupart des travaux manuels et augmentera l'efficacité et l'efficacité du coordonnateur pour évaluer les niveaux de succès des programmes anticorruption et leur permettre ainsi d'apporter les améliorations nécessaires ou de prendre les mesures nécessaires contre la corruption plus rapidement.

Caractéristiques principales du produit

Le système de gestion anti-corruption (ACMS) vise à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de toute politique anticorruption en fournissant au coordonnateur un système d'information moderne, y compris une application de base de données centrale pour gérer efficacement les données et les informations relatives à la lutte contre la corruption politique. Grâce à une connexion Intranet entre le secteur anti-corrupteur du Coordinateur (ou son équivalent) et d'autres organismes gouvernementaux (c.-à-d. «Parties prenantes»), il soutient le flux sécurisé et fiable d'informa-

tions et de données structurées entre eux. Il dispose aussi d'un portail Internet pour sensibiliser la connaissance publique et permettre le flux d'informations entre les citoyens et le Coordonnateur.

Le flux de données de base dans l'ACMS est présenté à la Figure 2.

Les valeurs commerciales que le produit apporte aux clients

Les principales conditions préalables pour l'application de l'ACMS sont les suivantes:

- Lois et règlements pertinents dans le pays qui soutiennent et

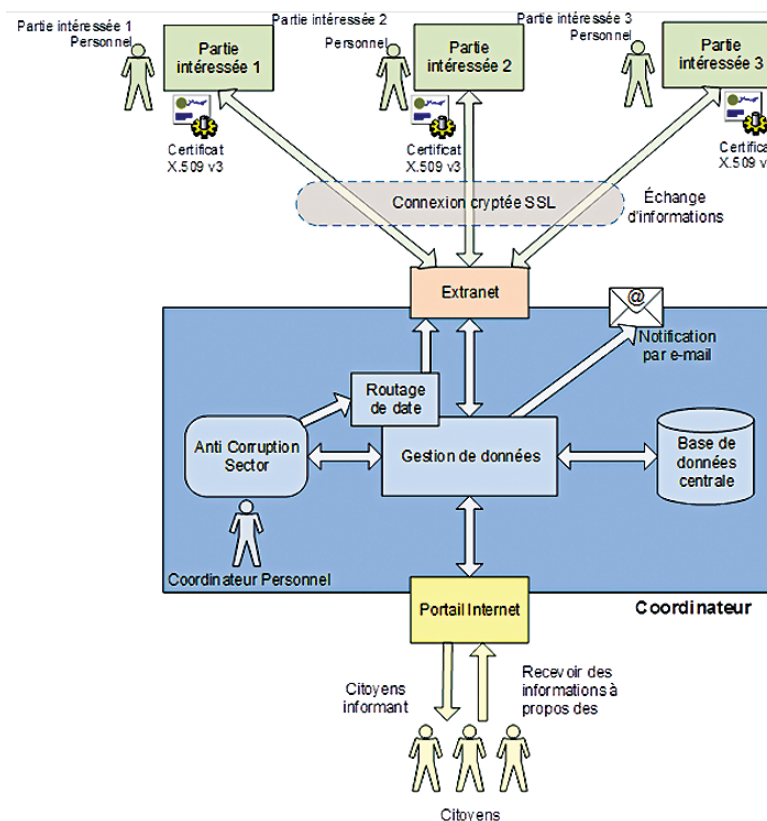


Figure 2. Le flux de données de base dans le Système de gestion anti-corruption

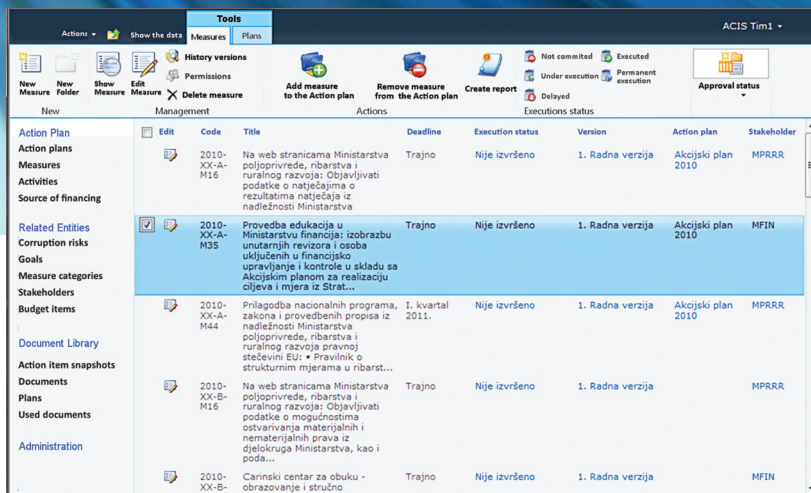


Figure 3. Capture d'écran de l'application du Cadre de la base de données anti-corruption

favorisent les processus de lutte contre la corruption;

- Définition des procédures de travail claires pour le corps du coordinateur;
- Responsabilités claires des parties prenantes; et

Accords techniques et organisationnels sur l'échange de données entre le coordinateur et les parties prenantes.

Connexion à d'autres systèmes informatiques compatibles avec la lutte contre la corruption: une connectivité extranet établie (c.-à-d. la connectivité utilisant le réseau d'échange de données du gouvernement ou un équivalent) entre le Coordonnateur et les parties prenantes qui permet un échange d'informations mutuel plus élevé entre eux et entre d'autres parties intéressées qui

peut comprendre les tribunaux, le Ministère des Affaires intérieures, le Ministère des Finances, etc. Cet échange d'informations est d'une grande importance pour l'estimation des risques liés à la corruption, pour l'adoption de nouvelles mesures de lutte contre la corruption et pour évaluer leur impact.

L'exploration de données et l'intelligence économique: l'expansion du contenu d'information dans la base de données centrale peut conduire à l'application de méthodes et d'outils d'exploration de données et à une transition progressive vers des méthodes d'intelligence commerciale dans ces domaines, ce qui pourrait aider le bénéficiaire

L'application de l'ACMS et son intégration dans les processus opérationnels du Coordonnateur et des parties prenantes devraient apporter les avantages suivants:

L'efficacité accrue de l'analyse et des rapports anti-corruption: Puisque l'ACMS était construit sur une puissante plate-forme informatique, capable de gérer de gros volumes d'informations dans sa base de données centrale (qui comprend des plans d'action, des mesures, des activités, des risques, des ressources, etc.) Il est possible de créer un grand nombre de rapports et d'analyses en temps réel sur différents aspects de la lutte contre la corruption;

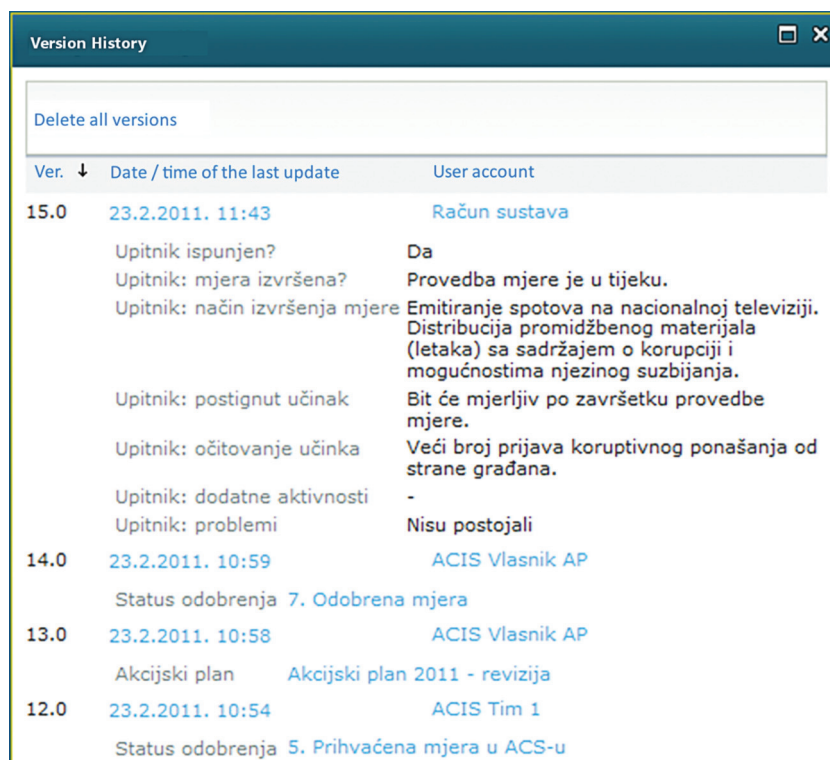


Figure 4. Suivre l'historique des versions de chacune des mesures anti-corruption.

Système de gestion anti-corruption

à extraire des connaissances supplémentaires de la base de données anti-corruption centrale;

Promotion des mesures anti-corruption et participation active des citoyens: un portail intranet permet aux citoyens de communiquer en ligne avec le personnel du Coordonnateur. En outre, la base technologique établie permettra le développement supplémentaire du concept de transparence et la transition progressive du niveau actuel de fourniture d'information à sens unique à une phase de "consultation" future et aux phases d'"activation" et de "partenariat" entre les citoyens et les Coordinateur.

Etude de cas

L'objectif de la mise en œuvre était de fournir un système d'in-

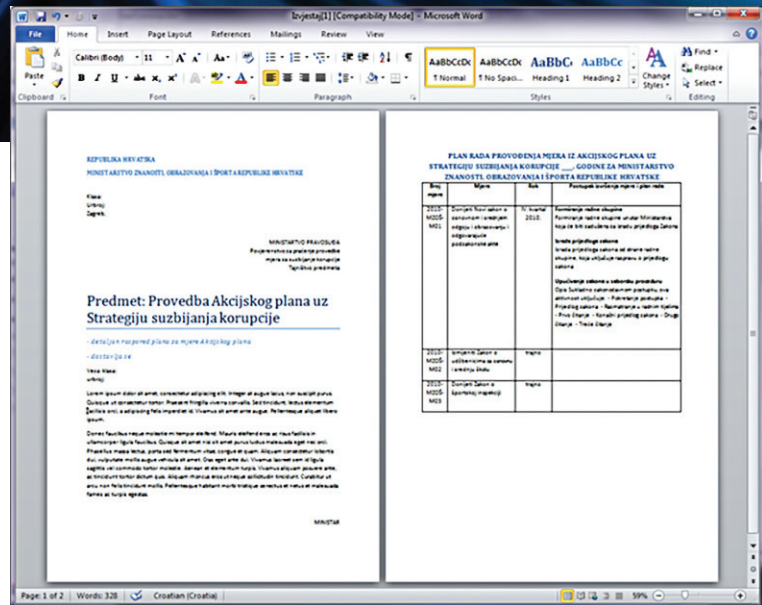


Figure 5. Relier les mesures anti-corruption et le financement du budget de l'Etat.

formation avec une application de base de données centrale et un accès Intranet / Internet, afin de permettre une communication bidirectionnelle sécurisée et rapide entre le Ministère de la Justice et tous les parties intéressées impliqués dans la lutte

contre la corruption, y compris les citoyens. Ce système a aidé la République de Croatie dans sa préparation à l'adhésion à l'UE, en particulier dans la lutte et dans la prévention de la corruption, des activités criminelles et illégales, organisées ou non.

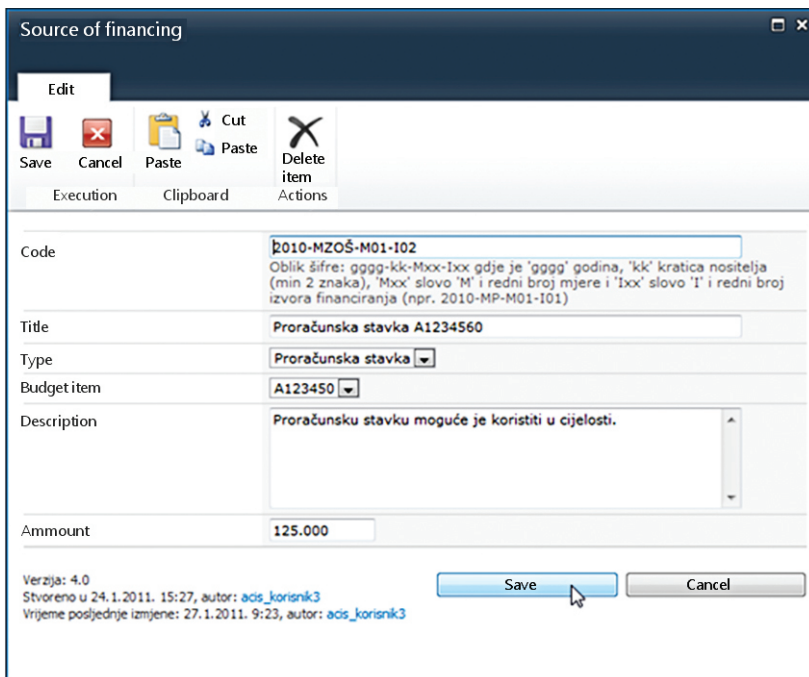


Figure 6. Rapport anti-corruption créé du système.

Contactez-nous

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Système de données anti-corruption basé sur le Cadre de données anti-corruption, n'hésitez pas à nous contacter.

Teched
CONSULTING SERVICES

Capraška ulica 6/VI

10 000 Zagreb, Croatia

Phone: +385 1 4697 600

Fax: +385 1 4697 615

E-mail: teched@teched.hr

Web: www.teched.eu